

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de  
La Ligue d'Île-de-France d'Athlétisme  
ESIEE, Noisy -le-grand (93)  
6 Avril 2019**

**Clubs présents ou représentés :**

**75** – CHAMPIONNET SPORTS, JA MONTROUGE, PARIS UNIVERSITE CLUB, SA MONTROUGE PARIS 12 , STADE FRANCAIS, US METRO TRANSPORTS, UA 16 (PARIS), CSM FINANCES, AS BANQUE DE FRANCE, AS BOURSE, CLUB SPORTIF CACL, UA SOCIETE GENERALE, CLUB DEFENSE BALARD ARCUEIL, , IBM FRANCE PARIS, PARIS AVENIR ATHLETIC, SPORT LOISIR CULTURE FFA, AS DU GAN, LES MOUSTIQUES, GIFA, CS TERNES PARIS OUEST, ATHLETIC CŒUR DE FOND, XVème ATHLETIC CLUB, FREE RUNNERS LE CLUB, FRONT RUNNER DE PARIS, UNION NORD EST ILE DE France ATHLETISME, ADIDAS RUNNERS PARIS.

**77** – NOISIEL LOGNES ATHLETISME, CA COMBS LA VILLE, AC DU PAYS DE MEAUX, CS MONTEREAU, CS PROVINS ATHLETISME, SC BRIARD, US CHAMPAGNE SUR SEINE, US TORCY ATHLETISME, VAUX LE PENIL ATHLETISME, UMS PONTAULT COMBAULT, COR DAMMARTIN, PONTAULT AAC, ES ST PATHUS OISSERY, MOISSY CRAMAYEL ATHLETISME, MARNE ET GONDOIRE ATHLETISME, VS OZOIR LA FERRIERE, UNION SPORTIVE CHATELET EN BRIE, BUSSY ST GEORGES ATHLETISME, PAYS DE FONTAINEBLEAU ATHLE, MARNE LA VALLEE ATHLETISME, SENART COMBS BRIE ATHLETISME, AS ROCHETTE DAMARIE, US NEMOURS ST PIERRE A, US ROISSY EN BRIE, US OLYMPIQUE DE CHELLES, UNION ATHLETIQUE DE MONTEREAU, COULOMMIERS BRIE ATHLETISME, GAGNER A SENART, ATHLETIC CLUB PAYS DE L'OURCQ, A MARCHEURS ST THIBAUT DES VIGNES, JOGGING MELUN VAL DE SEINE,PAYS DE FONTAINEBLEAU – ATHLE SUD 77, AC CHAMPS SUR MARNE, BUSSY RUNNING, USGP ATHLETISME FOULEE PAROISSIENNE, SAVIGNY SENART ATHLETISME, SAMOIS ATHLETISME, LE CHATELET EN BRIS ATHLETISME, RUNNING D'OZ, ASSOCIATION CHELLES CHAMPS ATHLETISME 77,TOUT AVON COURT TOUT AVON MARCHE.

**78** – LE CHESNAY 78, CA MANTES LA VILLE, PLM CONFLANS,SO HOUILLES, VERNEUIL AC, UA VERSAILLE, RAMPBOUILLET SPORTS, CA BEYNES, AC VELIZY VILLACOUBLAY, AC MONTESSON, CA AUBERGENVILLE, LA JEUNESSE DE CROISSY, ATHLE 78, LES MUREAUX VAL DE SEINE, US VESINET, US MAISONS LAFITTE, FLEP CARRIERES SOUS POISSY, LE SOUFFLE D'ORGERUS, ALJ LIMAY, CLOC ACHERES, ATHLE PROMOTION 78, EA ST QUENTIN EN YVELINES, VERNOUILLET ATHLE, CARRIRES ATHLE, ASB YVELINES, AS MANTES, CLUB ATHLETIQUE DE L'OUEST 78, LES FURETS DE'IFFAGE, CLUB ATHLETISME JEUNESSE, AS MINORANGE DE BOUYGUES, VO2 RIVES DE SEINE, AC VILLEPREUX, CS DE MAISONS LAFFITTE, GUERVILLE TRAIL RUNNING, ASSOCIATION SPORTIVE MULTIACTIVITES.

**91** – AS CORBEIL ESSONNES, CA ORSAY, CS BRETIGNY-SUR6ORGE, ES MONTGERON, ATHLE 91, AC ARPAJONNAIS, ELAN 91, BONDOUFLE AC, LISSES AC, SAINTE GENEVIEVE SPORTS, HUREPOIX DOURDAN MAROLLES, ATHLETIC BRUNOY CLUB, AS MARCOUSSIS, ETAMPES A, AC ETRECHY, CO DU SUD ESSONNE, ESSONNE ATHLETIC, ST MICHEL SPORTS, CO VILLIERS SUR ORGE, LA POSTILLONNE DE LOGJUMEAU, OC GIF SUR YVETTE, US RIS ORANGIS, CO DES ULIS, MASSY AS, US PALAISEAU, USO ATHIS MONS, SCA 2000 EVRY, AC MORSANG SUR ORGE, AS CO ENERGIE ATOMIQUE, STADE VERTOIS ATHLETISME, UNION FAMILIALE DE QUINCY, LES FOULEES BREUILLETOISES, VIRY CHATILLON ATHLE 91. SAVIGNY ATHLETISME 91, ATHLETIC CLUB DRAVEIL.

**92** – ANTONY ATHLETISME 92, AS MEUDON, COURBEVOIE ACL, CSM CLAMART, CA PUTEAUX 92, RUEIL AC, STADE DE VANVES, USM MALAKOFF, WHITE HARRIERS SURESNES, COM BAGNEUX, GSM GENNEVILLIERS, A VILLENEUVE LA GARENNE, LEVALLOIS SC, AVIA CLUB ATHLETISME, AS FONTENAY, CLAMART COURSE SUR ROUTE 92 , PLESSIS ROBINSON AC, ATHLE 92, MBDA SPORT ATHLETISME, NANTERRE ATHLETIC CLUB, ATHLETIC CLUB DE COLOMBES, WH SURESNES NANTERRE AC 92, SURESNES PASSION ATHLE MARATHON, ATHLETICS CLUBS 92.

**93** – AS PIERREFITTE, CA MONTREUIL 93, CA SEVRAN, LIVRY GARGAN ATHLETISME, DYNAMIC AULNAY CLUB, NEUILLY PLAISANCE SPORTS, SAINT DENIS US, SE PAVILLONS SOUS BOIS, USM GAGNY, AS BONDY, NEUILLY SUR MARNE ATHLE, TREMBLAY AC, GA NOISY LE GRAND, CA DE ROMAINVILLE, USM AUDONNIENNE, ESPERANCE SPORTIVE STAINS, BLANC MESNIL SPORT AC, PIERREFITTE MULTIATHLON VILLETANEUSE, MARCHE MYTIQUE ORGANISATION.

**94** – AO CHARENTON, ASA MAISONS ALFORT, ES SUCY EN BRIE, CSA KREMLIN BICETRE, US CRETEIL, US IVRY, VINCENNES ATHLETIC, AC PARIS JOINVILLE, US IBERIQUE PLESSIS TREVISE, VIE AU GRAND AIR DE ST MAUR, ASFI VILLEJUIF, THAIS AC, ASPHALTE 94, CSM BONNEUIL SUR MARNE, ENTENTE SPORTIVE CAUDACIENNE, SPORTING CLUB ATHLETIC DE BRY-SUR-MARNE, US ALFORTVILLE ATHLETISME, CLUB ATHLE PLESSIS 94, AC CHOISY LE ROI, UNION SPORTIVE D'ORMESSON, CLUB DES 20 KILOMETRES DE PARIS,ENTENTE SPORTIVE DE VITRY SUR SEINE.

**95** – ACS CORMEILLES EN PARISIS, AS ST OUEN L'AUMONE,AC GOUSSAINVILLE, EA CERGY PONTOISE ATHLE, UNION NORD EST 95, AC NORD VAL D'OISE, US MERY AC, SAINT BRICE ATHLETISME, ENTENTE FRANCONVILLE CESAME VAL D'OISE, ACSAM, CSME, MONTMAGNY SPORTS, L'ISLE ADAM AC, ESME US DEUIL, CA ERMONTOIS, CAG ARNOUVILLE GONESSE VILLIERS BEL, FRANCONVILLE ATHLE VAL D'OISE, AC ST GRATIEN SANNOIS, CLUB MULTISPORTS DE GARGES, AUVERS ATHLETISME, CC TAVERNY ATHLETISME, VAUREAL ATHLE, US ARGENTEUILLAISE, LIB'AIR TRAIL, ATHLETIC CLUB MAGNY EN VEXIN.

**SOMMAIRE**

<b>1. OBJET.....</b>	<b>5</b>
<b>2. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIR.....</b>	<b>5</b>
<b>3. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2018.....</b>	<b>5</b>
<b>4. MODIFICATIONS DES STATUTS.....</b>	<b>5</b>
<b>5. ALLOCUTION DU PRESIDENT .....</b>	<b>6</b>
<b>6. CHAMPIONNATS D'EUROPE PARIS 2020 PRESENTE PAR JEAN GRACIA.....</b>	<b>9</b>
6.1. AEA : QUELQUES EXPLICATIONS.....	9
6.2. CHAMPIONNATS D'EUROPE A PARIS 2020, QUELQUES CHIFFRES.....	10
6.3. NOS AMBITIONS.....	10
6.4. GRANDES LIGNES DE CETTE ORGANISATION.....	10
6.5. ASSOCIATION PARIS 2020.....	11
6.6. TRAVAUX EN COURS.....	11
6.7. JURY ET BENEVOLE.....	11
<b>7. REMISE DE 2 MEDAILLES DE PLATINE FFA.....</b>	<b>11</b>
<b>8. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE .....</b>	<b>12</b>
8.1. ILS NOUS ONT QUITTE.....	12
8.2. LES GRANDS MOMENTS DE LA SAISON.....	12
8.3. LES SALARIES DE LA LIFA : UNE EQUIPE RECOMPOSEE.....	13
8.4. L'APPORT DES STAGIAIRES.....	14
8.5. PROJET DE SITE INTERNET.....	14
8.6. NOS LICENCIES AU 01/04/2019.....	15
8.7. NOS COMITES DEPARTEMENTAUX.....	15
8.8. LA REPARTITION DANS NOS CDA DES TYPES DE LICENCES.....	16
8.9. LA TENDANCE A LA BAISSSE DES LICENCES CADET JUNIOR EST INQUIETANTE.....	17
8.10. LES COMMISSIONS EXISTANTES ET CELLES QUI DISPARAISSENT.....	18
8.10.1. <i>Les commissions d'organisation.....</i>	<i>18</i>
8.10.2. <i>Les commissions de structure et de développement.....</i>	<i>18</i>
8.10.3. <i>Présentation de la commission Athlé Forme Santé par Serge OLIVARES Président de la Commission.....</i>	<i>18</i>
<b>9. INTERVENTION SPORTIVE .....</b>	<b>19</b>
9.1. PRESENTATIONS DES LISTES DE HAUT NIVEAU PAR VINCENT CLARICO.....	19
9.2. PROJETS DE SALLE.....	19
9.3. L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE.....	20
9.4. STRUCTURES D'ENTRAINEMENT.....	20
9.5. STAGES, GROUPEMENT ET MATCHES.....	20
<b>10. PRESENTATION DES COMPTES 2018 PAR LA TRESORIERE GENERALE ET LA TRESORIERE ADJOINTE.....</b>	<b>20</b>

---

11.	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	20
12.	VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2018 .....	23
13.	PRESENTATION DES ACTIONS DU REPORT A NOUVEAU PAR JEAN-JACQUES GODARD.....	23
14.	APPROBATION DE L'AFFECTION DU RESULTAT 2018 AINSI QUE DU REPORT A NOUVEAU .....	23
15.	VOTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES : EXPLICATION PAR BERNARD AMATE.	24
16.	PRESENTATION DU BUDGET DEFINITIF 2019 PAR LA TRESORIERE GENERALE LUCILE GOVAERE ET PAR LA TRESORIERE ADJOINTE JACQUELINE BRIGNAT .....	24
17.	VOTE POUR L'APPROBATION DU BUDGET 2019 ET DES COTISATIONS ANNUELLES DES CLUBS AFFILIES 2019 .....	24
18.	ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR .....	24
19.	INTERVENTION DES PERSONNALITES LA FFA .....	25
19.1.	INTERVENTION DE MICHEL HUERTAS REPRESENTANT LE PRESIDENT DE LA FFA ANDRE GIRAUD..	25
20.	QUESTION DANS LA SALLE .....	26
21.	CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.....	27
22.	REMISE DES RECOMPENSES.....	27
23.	ANNEXE COMPTES 2018.....	27
24.	ANNEXE BUDGET 2019.....	34

## 1. OBJET

Ce document fait la synthèse des présentations et des interventions lors de l'Assemblée Générale de la LIFA 2019. Il a été réalisé à partir d'un enregistrement vocal effectué durant cette Assemblée Générale. Pour les questions de la salle, il a été demandé aux intervenants de préciser leur nom et prénom ainsi que leur club.

## 2. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIR

Daniel Bougis, Président de la Commission des Statuts et Règlements de la ligue lit le rapport :

A 14h il y avait 224 Clubs totalisant 41 709 voix.

**Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir**

## 3. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2018

Jean-Jacques Godard ouvre cette Assemblée Générale avec les mots suivants : « Ce n'est qu'une demi-journée, mais c'est un moment très important pour l'ensemble des clubs de l'Île-de-France. ».

- Pour : 92,6%
- Contre : 0
- Abstention : 7,4% des suffrages

**Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 est approuvé à l'unanimité**

## 4. MODIFICATIONS DES STATUTS

Le Directeur Général Eric BERENYI présente les modifications statutaires qui ont été envoyées aux clubs.

Elles ont pour but de mettre notre ligue en conformité avec les règlements de notre fédération

- La part licence « ligue » devient cotisation
- Les transformations d'appellation suivantes :
  - ❖ La Commission Régionale des Courses Hors Stade devient Commission Régionale du Running (CRR)
  - ❖ La Commission Athlé Santé devient Commission Athlé Forme Santé
  - ❖ Le Comité des Equipements Sportifs devient Commission des Equipements Sportifs (CES)
  - ❖ Dans nos textes le mot « hors stade » est remplacé par « running ».
  - ❖ L'articulation entre la Commission des Formations de la ligue et l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) est explicitée.

Votre :

- Pour : 86,8%
- Contre : 2,44%
- Abstention : 10,76%

### **Les modifications statutaires sont adoptées**

## **5. ALLOCUTION DU PRESIDENT**

Il est toujours agréable d'ouvrir notre Assemblée Générale par des exploits réalisés par des athlètes de vos clubs et l'année passée en fut riche.

Vidéo du 110m haies avec Pascal MARTINOT-LAGARDE lors des championnats d'Europe, devant Sergei SHUBENKOV pour quelques millièmes. Pascal a commencé avec la LIFA en minimes.

Malheureusement et bien tristement, cette année 2018 fut marquée par des disparitions d'hommes et de femmes dont notre Ligue gardera des souvenirs émus et en premier lieu notre ami Jack ROULET dont le décès aussi soudain que brutal nous laissera orphelins très longtemps. Colette reviendra sur les pertes de nos amis tout à l'heure.

Mais nous devons continuer de développer notre passion, celle que nous avons chevillée au corps, celle de l'Athlétisme avec un grand A majuscule. Cette année a été riche en événements sportifs, avec 3 championnats de France, cadets/juniors à Bondoufle, Marche Nordique à Fontainebleau et Ekiden à Paris). Quant aux résultats, je ne peux les énumérer tous, tant le nombre de podiums nationaux pour vos athlètes est impressionnant cette année encore.

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer notre satisfaction avec ce nouveau format d'assemblée générale. Le fait d'organiser des mini colloques comme nous l'avons fait ce matin permet d'expliquer et d'évacuer certains grands sujets d'actualité, ce qui peut éviter de sortir frustrés de ne pas avoir abordé diverses questions lors de l'A G statutaire qui en Île-de-France est lourd. Cette année encore j'ai voulu agrémenter notre après-midi de nombreux visuels (photos, slides, films) et je remercie la jeune équipe administrative de la ligue qui nous permet de rafraîchir fortement l'atmosphère de notre après-midi.

Où en sommes-nous dans cette première partie 2019 ?

Tout d'abord une équipe administrative structurée qui est bien en place et qui a ses marques. Les départs de Jack et d'Éric ne furent pas remplacés avec des fonctions à l'identique mais avec quelques changements d'attribution nous permettant de coller mieux au terrain qui est en perpétuelle évolution.

Nous devons mettre en place notre plan de développement initié par la fédération, approuvé par le ministère. Ce plan est ambitieux et lui aussi colle en grande partie aux réalités actuelles de terrain. Mais est-il réalisable lorsque les dotations financières de l'état sont en chute ? Est-il réalisable lorsque depuis des mois on entend l'avertissement de la suppression des cadres techniques ? En Île-de-France nous devrions fonctionner à minima avec 6 CTS pour entourer nos 52 000 licenciés et vous les 360 clubs. Nous sommes descendus à 4 et en plus ils ont des missions nationales, ce qui induit qu'ils ne sont pas à 100 % pour nous. Mais nos CTS franciliens ne sont pas à 100%, ils sont au moins à 125%. Entre les pôles, la formation, les suivis jeunes, Vincent, Laurent, Olivier et Guillaume sont totalement investis. Qu'ils en soient profondément remerciés car continuer leurs missions avec cette menace qui plane depuis des mois relève simplement d'une abnégation totale et d'un dévouement sans faille à votre service et à celui de vos athlètes.

Nous pouvons également nous féliciter d'avoir une bonne collaboration avec notre fédération afin de développer ensemble des synergies d'actions dans notre région. Le meeting de Bercy avec l'organisation d'une partie de nos championnats cadets/juniors dans cette salle avant le meeting en fut un bel exemple.

Monsieur le Vice-Président de la fédération vous entretiendra tout à l'heure des perspectives de notre fédération et de son plan de développement qui doit être déployé jusque dans nos clubs. En ce qui concerne notre ligue nous sommes déjà en ordre de marche sur de nombreux points même si nous devons encore nous bouger dans différents domaines.

Dans les 5 secteurs d'activités prévus dans ce plan, nous sommes pour certain largement en phase depuis longtemps.

1/ le running : c'est un secteur à améliorer car nous sommes trop dépendants dans notre région des sociétés privées et c'est pourquoi nous devons développer une aide vers nos évènements clubs. Vous le verrez tout à l'heure dans notre proposition d'actions spécifiques 2019.

2/ Le haut-niveau : nous pesons 35 % des médailles dans les championnats de France, nos pôles, nos stages, nos compétitions aident à soutenir et développer encore plus ce haut-niveau.

3/ L'éducation athlétique : Depuis les Baby Athlé que vous avez vu pour nombre d'entre vous ce matin jusqu'aux moins U16 nous sommes en place et là aussi vous verrez tout à l'heure que nous devons accentuer ce développement avec les minimes notamment. Les minimes doivent être une de nos priorités.

4/ Le stade : Être ensemble, en phase pour l'améliorer nos équipements. Je pense à la rénovation de nombreuses pistes très vieilles et donc dangereuses, je pense aux études de constructions de stades ou salles couvertes.

5/ Enfin, la Forme et Santé : certainement le secteur où nous sommes le plus en retard mais je nourris de grands espoirs avec la mise en place de notre Commission Athlé-Santé-Loisirs autour de Serge OLIVARES. Là aussi nous allons lui donner des moyens de travailler avec vous. Vous le verrez également lors de notre intervention financière.

Parlons un peu de sécurité sur nos compétitions. Ceci ne semble pas être la priorité fondamentale des organisateurs et bien cela va l'être. Je ne parle pas de sécurité médicale car depuis plusieurs années nous sommes (grâce à l'équipe de Pierre HERTERT) à un haut niveau pour nos athlètes. Je veux parler de sécurité sur nos stades. Par quatre fois l'an passé, j'ai fait interrompre des concours jusqu'à ce que les personnes qui n'avaient rien à y faire évacuent les lieux. Cela m'a valu jusqu'à des insultes et dans ce cas mon caractère un peu entier a fait que le ton est monté. Je ne ferai pas une longue liste mais j'ai vu une pelouse avec une serviette dessus et une dame sur la serviette et le soleil au-dessus de la dame, c'était ce qu'elle recherchait mais tout ce petit empilage était à côté d'une aire de réception de javelot. Je peux vous parler d'entraîneurs qui installent leur fauteuil pliant sur le stade ou encore des tapis servant de lieu de sieste.

Voici ce qui s'est passé à Eaubonne cet hiver. Ces photos sont prises en pleine compétition. Voici donc ce qui va se passer l'hiver prochain. Je suis en train d'étudier avec le gestionnaire du CDFAS le contrôle d'accès à la piste et lieux de concours dans la salle. Mais soyez nos ambassadeurs afin de gérer cette problématique.

Votre Ligue se porte bien et nous pouvons raisonnablement envisager une croissance au niveau des actions pour cette année. Notre plan financier est raisonnable. Vous savez que je suis très regardant sur nos masses financières et les économies sont toujours pour moi une ligne qui doit être maintenue et suivie rigoureusement.

Nous vous proposerons tout à l'heure des points de développement pour 2019 en rapport avec le léger excédent budgétaire de l'année passée et une légère remise à niveau des cotisations de cette année afin de coller au mieux aux projets que nous avons pour vous et vos athlètes pour cette année.

Je souhaite une année efficace et sereine pour vous tous.



Efficace, nous savons faire.

Sereine, nous savons faire pour une bonne ambiance en interne mais nous ne savons pas faire si nous n'avons pas toutes les cartes en main au niveau des financements d'état avec les changements que nous subissons.

Notre fédération a été choisie avec 27 autres pour gérer les dossiers de financement cette année. A ce jour, nous ne connaissons pas les normes précises de fonctionnement pour le dépôt des dossiers.

La Région Île-de-France a renouvelé ses contrats financiers. Ce partenariat avec cette entité territoriale est total.

Vous savez le respect que j'ai pour votre action quotidienne auprès de nos athlètes. Tous ensemble nous sommes des passionnés de notre sport et nous le serons encore longtemps.

Je le dis souvent, je suis fier d'être le Président d'une telle ligue mais je mesure cette fierté avec la responsabilité que cela incombe.

La confiance est partagée et je terminerai en répétant quelques mots d'un nouveau salarié de notre structure qui m'a dit qu'il ne pensait que c'était aussi sympa de travailler avec vous les clubs et que c'est un bonheur d'arriver chaque jour dans nos bureaux.

Alors tous ensemble, continuons notre chemin et continuons d'accompagner nos athlètes vers le succès.

## **6. CHAMPIONNATS D'EUROPE PARIS 2020 PRESENTE PAR JEAN GRACIA**

C'est un plaisir de revenir parmi vous, ce n'est pas le Directeur de la Fédération Française d'Athlétisme qui vous parle, puisque je suis retraité, mais le Président de l'association PARIS 2020.

Je viens vous parler d'un évènement qui va avoir lieu à Paris.

Ce championnat est important pour nous tous, il est fondamental que nous puissions tous profiter de cet évènement en France et plus spécialement en région parisienne.

### **6.1. AEA : quelques explications**

L'association était basée à Paris de 1970-1991 à Paris, puis à Lausanne, mais on parle aujourd'hui de "European Athletics"

51 fédérations sont affiliées à l'AEA dont seulement 50 peuvent participer, car la Russie est toujours suspendue.

Les championnats d'Europe d'Athlétisme sont une des plus importantes manifestations sportives au niveau de toutes les compétitions Européennes.

Le dernier Championnat d'Europe s'est tenu à Paris en 1938, et uniquement pour les hommes.

## 6.2. Championnats d'Europe à Paris 2020, quelques chiffres

Notre fédération a présenté sa candidature en 2017.

Les championnats d'Europe sont les années paires, également en même temps que les JO depuis 2012.

- Nous serons donc la 25<sup>ème</sup> édition
- 6 jours de compétition : 25 au 30 Août 2020
- 50 fédérations
- 43 épreuves et titres décernés
- 2300 athlètes et officiels
- 600 VIP
- 1 400 bénévoles
- 12 000 accréditations
- 400 journalistes
- 120 Photographes
- Diffusion TV dans 30 PAYS avec 850 h en direct et de retransmission

## 6.3. Nos ambitions

- Mettre en place une organisation de qualité, et équilibrée financièrement
- Grande fête populaire dans un esprit participatif
- Rampe de lancement pour JO2024
- Promouvoir le sport en général et l'athlétisme en particulier
- Placer les athlètes au cœur du dispositif
- Montrer notre capacité à organiser. Retour sur 2003 : nous avons tous vécu des moments extraordinaires dans un stade plein
- Mobiliser tous les acteurs institutionnels

## 6.4. Grandes lignes de cette organisation

- Le stade Sébastien Charlety a été choisi pour des raisons financières, et de capacité à remplir, le stade a été inauguré en septembre 1994
- Volonté d'avoir une proximité, le village des athlètes sera installé à la Cité Universitaire de Paris, ce qui permettra aux athlètes d'aller à pied au stade.
- Le centre d'entraînement sera à l'INSEP
- Pour le semi-marathon, départ Tour Eiffel, arrivée au stade Charlety
- Organisation d'une Fan Zone en ville en cours, comme à la Breichenplatz à Berlin

Nous souhaitons l'organisation d'une compétition ouverte au grand public.

- Le jury sera national, avec un 60% du jury issu de la LIFA, et le reste sera national y compris l'ultra-marin.

- Les images TV seront produites par France TV et Eurovision
- Sites d'hébergements : notre objectif est de limiter les transports : village juste à côté du stade, les VIP : Bercy Pullman, média à la Porte d'Orleans (tram pour aller vers le stade)

### **6.5. Association PARIS 2020**

L'Association a été créé le 25 Février 2019

Directeur Général : Laurent BOQUILLET qui était auparavant Vice-Président de la FFA. Il a donc dû démissionner de son poste d'élu.

Directeur adjoint : Christophe HALLEUMIEUX

Fonctionnement basé avec Jean GRACIA en trio.

Première action : le budget prévisionnel 17 M€ : on fera tout pour qu'il n'y ait pas de dettes. Projet de demande de subvention à l'Europe de 500 k€, pour les volontaires, le résultat sera connu en septembre.

### **6.6. Travaux en cours**

- La Rénovation de la piste de Charlety, piste Mondo
- Le Recensement des besoins en ressources humaines
- Stratégie de billetterie

### **6.7. Jury et bénévole**

Ouverture, grâce à la plateforme de la MAIF, d'une plateforme d'inscription en fin de semaine prochaine pour candidater, soit en tant que jury, soit en tant que bénévole.

Vidéo sur les championnats

## **7. REMISE DE 2 MEDAILLES DE PLATINE FFA**

Michel HUERTAS, Vice-Président de la FFA remet les 2 médailles de platine à :

- Jean-jacques ALBIN, licencié depuis 1981 à l'Entente Sportive de Levallois, puis membre du bureau CDA92, puis présidence CDJ92. Organisation de courses hors stade, puis président du Club
- Yannick LE HELLOCO, a amené Joseph MAHMOUD au titre de Vice-Champion Olympique. Il a créé le SCA2000 Evry, et a accompagné plusieurs générations d'athlètes.

## **8. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE**

### **8.1. Ils nous ont quitté**

Guy BAMAS  
Denise BLANCHET  
Nadia BOUZZOUNI  
Océane CORREIA  
Gérard DAUMONT  
Françoise FIDON  
Josette FLAMENT  
Raymond HUNEAU

Amandine LE GALL  
Lucien LELAY  
Jean-KAMANDA MBUYI  
Jack ROULET  
Gilbert SCHMOULOVITCH  
Colonel Robert TAURANT  
Jacky VERZIER

### **8.2. Les grands moments de la saison**

Présentation d'une vidéo de 3'18

Les Championnats de France Cadets-Juniors à Evry-Bondoufle : un grand merci à tous les juges, les bénévoles, au CDA91 et aux salariés et stagiaires de la LIFA. Tous ont participé à faire de ce moment important une belle fête de l'Athlétisme.

La LIFA a été félicitée et remerciée personnellement par le Président de la FFA M. André GIRAUD.

### 8.3. Les salariés de la LIFA : une équipe recomposée

Assurant le fonctionnement quotidien de la LIFA, ils ont pour missions de répondre à l'attente des clubs et des athlètes et de promouvoir l'athlétisme.



**Eric BERENYI**

Directeur Général

Tel : 01 42 55 48 68  
eric.berenyi@athleif.org

Administration Générale  
Application des Règlements Fédéraux  
Mutations et Licences  
Relations Extérieures et avec les clubs  
Formations de dirigeants  
Suivi Administratif des Officiels



**Isabelle BOUAZIZ**

Comptable

Tel : 01 42 55 51 76  
isabelle.bouaziz@athleif.org

Gestion des Opérations Comptables  
Gestion de la Paie  
Gestion des Comptes Clubs  
Gestion des Licences

**Hatem BEN AYED**

Chef de Projet Compétitions

Tel : 01 42 55 95 51  
hatem.benayed@athleif.org

Organisation des Championnats IDF  
Gestion des Compétitions  
Coordination des Commissions  
Suivi des Championnats de cross  
Gestion des labels

**Sarah NICOLAS**

Chef de Projet Événementiel  
Communication – Partenariats

Tel : 01 42 55 95 53  
sarah.nicolas@athleif.org

Communication et Site Internet  
Organisation des événements  
Développement de projets  
Gestion des partenariats

**Lahcen SALHI**

Directeur Sportif

Tel : 01 42 55 95 59  
lahcen.salhi@athleif.org

Coordination Générale de l'ETR (Équipe  
Technique Régionale)  
Coordination de la Commission Technique  
Organisation des Matches LIFA  
Suivi des sportifs à potentiel et de haut-  
niveau de la LIFA

**Valentin OUSSELIN**

Chargé de Mission Suivi Sportif

Tel : 01 42 55 95 58  
valentin.ousseline@athleif.org

Gestion des stages sportifs  
Gestion des Pôles Espoirs  
Gestion des Regroupements  
Gestion des Formations et Colloques

#### 8.4. L'apport des stagiaires

Pour toucher l'intégralité de sa subvention de la Région Île-de-France, la LIFA doit accueillir des stagiaires :

- Ils sont à la fois une force vive, plein d'idées et de propositions, mais nécessitent également du suivi dans le cadre de leur formation.
- Ils apporteront peut-être au monde de l'Athlétisme ce que nous leur avons un peu donné.
- Au nombre de 4 l'année dernière, dont 3 ont vivement participé à l'organisation des Championnats de France Cadets-Juniors
- Un actuellement, encore en poste : Jean-Sébastien BETRANCOURT

#### 8.5. Projet de site internet

Nous travaillons sur le projet d'un nouveau site internet :

- Pour les Clubs et les athlètes
- Accessible facilement par Smartphone
- Stockage des photos et vidéos, accessible à tous
- Plus attractif commercialement, pour nous aider à rechercher des partenaires (bandeau défilant)

### 8.6. Nos licenciés au 01/04/2019

Catégorie	Masculin	Féminin	Total	% Cat
BABY	712	406	1118	2%
EVEIL ATHLETIQUE	3734	2727	6461	13%
POUSSIN	3246	2889	6135	12%
BENJAMIN	2242	2442	4684	9%
MINIME	1990	2458	4448	9%
CADET	1452	1482	2934	6%
JUNIOR	928	809	1737	3%
ESPOIR	801	587	1388	3%
SENIOR	3868	2843	6711	13%
MASTER (à 40 ans)	9078	6989	16067	31%
Total saison 2019	28051	23632	51683	

### 8.7. Nos Comités Départementaux

CDA	2018	31/08/2018	01/04/2019	Evolution par rapport À la fin de saison
-----	------	------------	------------	---

075 Paris	5 169	5 286	5 286	100%
077 Seine et Marne	7 417	7 542	7512	99.6%
078 Yvelines	8 637	8 794	8 668	98.75%
091 Essonne	7 165	7 266	7 098	97.96%
092 Haut De Seine	6 804	6 902	6 932	100.43%
093 Seine Saint Denis	4 006	4145	3 996	96.41%
094 Val De Marne	6 158	6 294	6 541	103.92%
095 Val d'Oise	5 698	5 776	5 643	97.70%

### 8.8. La répartition dans nos CDA des types de licences

CDA	Compétition	Découverte	Encadrement	Entreprise	Loi S	Loi R
<b>75</b>	<b>52%</b>	<b>14%</b>	<b>2%</b>	<b>13%</b>	<b>0%</b>	<b>18%</b>
<b>77</b>	<b>50%</b>	<b>26%</b>	<b>3%</b>	<b>0%</b>	<b>4%</b>	<b>18%</b>



78	49%	25%	2%	1%	5%	19%
91	47%	27%	3%	1%	4%	18%
92	51%	27%	2%	3%	3%	14%
93	59%	26%	4%	0%	3%	7%
94	53%	25%	3%	0%	8%	12%
95	50%	35%	3%	1%	2%	9%

### 8.9. La tendance à la baisse des licences cadet junior est inquiétante

Licences compétition	Evolution 2016/2015	Evolution 2017/2016	Evolution 2018/2017	Evolution 2018/2019 À ce jour : Année non finie
BENJAMIN	3,7%	1,3%	3,1%	-0,4%
MINIME	4,5%	3,2%	-0,7%	0,1%
CADET	6,2%	5,8%	-5,3%	-8,1%
JUNIOR	7,0%	1,8%	-1,2%	-10,0%
ESPOIR	2,5%	0,3%	0,0%	-4,9%
SENIOR	4,6%	-2,3%	1,3%	-8,7%
MASTER	2,3%	0,4%	4,8%	-1,7%

## **8.10. Les commissions existantes et celles qui disparaissent**

### ***8.10.1. Les commissions d'organisation***

- CSO
- CRJ
- CR Marche, qui récupère la gestion de la pratique de la marche nordique
- CRAM
- CRSE : n'existe plus

### ***8.10.2. Les commissions de structure et de développement***

- CES : Commission des Equipements Sportifs
- Commission Technique
- COTR
- CSR
- Commission des Formations
- Commission Régionale Running
- Commission Athlé Forme Santé

### ***8.10.3. Présentation de la commission Athlé Forme Santé par Serge OLIVARES Président de la Commission***

- Les actions de la Marche Nordique de la LIFA : vidéo
- Développement de cette activité, la ligue a développé un concept parcours de Marche Nordique labellisé. Avec la Région Île-de-France, la ligue espère pouvoir déployer ses parcours dans les îles de loisirs appartenant à la Région.
- Vidéo : 2'31

## 9. INTERVENTION SPORTIVE

### 9.1. Présentations des listes de haut niveau par Vincent CLARICO

Les listes ministérielles sont publiées le 1<sup>er</sup> Novembre et finissent le 31 octobre de l'année suivante :

- Liste Elite : les critères sont donnés par le ministère, cette liste est commune à l'ensemble des disciplines olympiques
- Liste Sénior : top 32 des listes mondiales
- Liste Relève : moins de 18 ans, certains jeunes séniors font encore partie. FOJ Dans top 16 et top 8
- Liste Reconversion : pour un athlète qui a été classé Elite ou 3 fois en liste Sénior. Cela lui permet d'accéder à des financements et des formations et cela quel que soit l'âge de l'athlète.
- Collectif National : avoir été sélectionné en Equipe de France Espoir ou Sénior
- Catégorie Espoir : ce n'est pas les moins de 23 ans. Pas plus de 21 ans. et avec des grilles de performances définies par la FFA

Il y a 213 Athlètes listés dans notre ligue. A titre d'exemple la ligue du Centre-val de Loire en a 17, la ligue des Pays de la Loire en a 35.

Présentation de la répartition par Comité départemental et par catégorie d'âge.

Présentation des activités professionnelles et scolaires des athlètes listés, pour lesquels nous faisons un suivi socio-professionnel. Ce sont les Clubs qui accueillent le plus d'athlètes listés.

### 9.2. Projets de salle

- Création d'une halle de 2000 mètres carrés à Cergy-Pontoise., Ce sera une salle, connectée. Lancement des travaux prévus pour le début premier trimestre 2020
- Piste couverte à Clamart avec un anneau de 200 m et environ 5900 mètres carrés. Cette salle ressemblera à la salle de Nantes, avec une grande zone d'échauffement. La salle sera située en sous-sol, avec 8 couloirs pour le sprint. Livraison prévue fin 2023
- Les Mureaux : projet avec la Communauté d'Agglomération. Pas de date sur le début des travaux.

### **9.3. L'Equipe Technique Régionale**

L'Equipe technique Régionale compte près de 70 personnes. Elle est pilotée par les coordonnateurs de spécialités, qui sont soit des CTS, soit des entraîneurs rémunérés par la LIFA.

La LIFA compte uniquement 4 Cadres Techniques et Sportifs d'Etat (CTS).

Suite au départ de Laurence MAFREDI c'est Florence EZEH va coordonner les lancers.

Départ de Dominique TRELAT, coordinateur des épreuves combinées et des relations avec le monde scolaire : recrutement en cours de deux personnes, une pour le monde scolaire et une autre personne pour les épreuves combinées.

### **9.4. Structures d'entraînement**

Le pôle de Fontainebleau : Laurent FREUND CTS. Ce pôle intègre des athlètes de la ligue, mais aussi des athlètes de haut-niveau dans le cadre du PNPO (pôle Nationale de Préparation olympique).

Le pôle d'Eaubonne : Olivier MARCHAND, EC, sauts, sprint, et marteau

Centres d'entraînement

- Perche : Aulnay sous-bois
- Marche Athlétique : toute une équipe, sur différents lieux

### **9.5. Stages, regroupement et matches**

Stages : beaucoup à l'étranger car difficulté de trouver des stages en France avec le même rapport qualité/prix.

La Londe les Maures, la ligue dispose d'une convention avec cette commune nous permettant d'avoir une exclusivité pour l'usage des installations pendant les vacances de printemps.

Au Lavandou : sans convention, nous ne pouvons pas y aller car le Club Suisse a voulu l'intégralité des équipements.

A l'étranger les stages sont organisés avec Spartner

Les grands athlètes TeamLIFA gardent un très bon souvenir des stages LIFA et de leurs compétitions LIFA.

## **10. PRESENTATION DES COMPTES 2018 PAR LA TRESORIERE GENERALE ET LA TRESORIERE ADJOINTE**

EN ANNEXE

## **11. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la ligue de l'Île de France d'Athlétisme, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de l'exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, portent notamment sur les principes comptables suivis et les évaluations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous avons ainsi procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la

capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées et la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à e donner une image fidèle.

## **12. VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2018**

Vote :

- Pour : 95,45%
- Contre : 0,99%
- Abstention : 3,56%

### **Les comptes 2018 sont approuvés**

## **13. PRESENTATION DES ACTIONS DU REPORT A NOUVEAU PAR JEAN-JACQUES GODARD**

- Organisation d'un grand regroupement pour les Minimes sur un week-end au 2<sup>nd</sup> semestre
- Remboursement des frais d'inscription pour les licenciés Compétition du 1<sup>er</sup> championnat LIFA de trail court
- Organisation d'un colloque piloté par la Commission Régionale Médicale
- Organisation d'un séminaire, suivi d'une soirée en fin d'année pour les Officiels LIFA
- Organisation d'un séminaire réunissant les professeurs d'EPS responsables de sections sportives scolaires « athlétisme » et les clubs situés à proximité directe de l'établissement scolaire
- Déploiement d'un dispositif de promotion de l'Athlétisme « PLUS VITE » en lien avec les clubs, l'UNSS et les collègues
  - Exposition Jeux Olympiques retraçant l'évolution du sprint olympique
  - Sprints chronométrés de 25m (1 contre 1)

## **14. APPROBATION DE L'AFFECTION DU RESULTAT 2018 AINSI QUE DU REPORT A NOUVEAU**

Vote :

- Pour : 86,40%
- Contre : 7,48%
- Abstention : 6,11%

**15. VOTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES :  
EXPLICATION PAR BERNARD AMATE**

Mise à disposition d'un véhicule de fonction pour le Président de la Ligue, approuvé en AG 2011, approuvé en AG 2016, et représenté ce jour

Vote :

- Pour : 72,14%
- Contre : 13,32%
- Abstention : 14,55%

**Les conventions règlementées sont approuvées**

**16. PRESENTATION DU BUDGET DEFINITIF 2019 PAR LA TRESORIERE  
GENERALE LUCILE GOVAERE ET PAR LA TRESORIERE ADJOINTE  
JACQUELINE BRIGNAT**

EN ANNEXE

**17. VOTE POUR L'APPROBATION DU BUDGET 2019 ET DES  
COTISATIONS ANNUELLES DES CLUBS AFFILIES 2019**

Vote des cotisations annuelles des clubs :

- Pour : 47,61%
- Contre : 32,43%
- Abstention : 19,96%

**Les propositions de cotisations des clubs sont approuvées**

Vote pour l'approbation du budget 2019 :

- Pour : 70,99%
- Contre : 16,42%
- Abstention : 12,59%

**Le budget 2019 est adopté**

**18. ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR**

3 candidats postulent au poste d'élu au Comité Directeur.

Emmanuelle JAEGER : athlète depuis 15 ans en running, puis actuellement en équipe de France 100km, et impliquée dans son club AO Charenton dont elle est la présidente depuis cinq ans. Elle a suivi la formation Dirigeant FFA 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>ème</sup> degré. Elle organise les Apéro Dirigeants

Kevin LEGRAND : en déplacement à Madrid actuellement. Eric BERENYI lit sa présentation. Athlète à l'âge de 10 ans, et depuis 12 ans Officiel national, et membre



du comité directeur du CDA91.

Philippe CHAREIL : Première licence d'athlétisme en 1968. Dans les années 80, est passé à l'encadrement, coté club, puis au comité départemental et maintenant souhaite intégrer la Ligue. Actuellement licencié au club de Combs-la-Ville, Secrétaire Général du comité du 77. Également Officiel fédéral.

Vote :

Emmanuelle JAEGER : 18 391 voix

Kévin LEGRAND : 15 741 voix

Philippe CHAREIL : 6615 voix

### **Emmanuelle JAEGER est élue au Comité Directeur de la Ligue**

## **19. INTERVENTION DES PERSONNALITES LA FFA**

### **19.1. Intervention de Michel HUERTAS représentant le Président de la FFA André GIRAUD**

Michel HUERTAS s'adresse à :

Mr le Président de la Ligue

Mmes et Mrs, membre du comité Directeur

M. Le directeur

M. Le Directeur Technique national

Mesdames, Messieurs

Michel HUERTAS excuse l'absence de André GIRAUD, qui lui a demandé de le présenter. Le nombre de clubs présents à cette AG montre l'attachement à notre discipline. Michel HUERTAS se réjouit du nombre de licences avec un chiffre à ce jour à seulement 251 licences de celui de fin d'année 2018, qui montre une augmentation de + 1,4%.

Il a assisté ce matin à de très bons échanges concernant le Baby Athlé, l'emploi, et formation. Il a bien noté les questions concernant l'OFA.

Il a également compris le souci des baisses des subventions et aussi noté un excédent dans les comptes

Il félicite Emmanuelle pour son élection

La FFA est à un tournant dans un monde en pleine évolution.

La politique fédérale s'exprime par son plan de développement (Vidéo sur le plan de développement).

Le 2 Avril dernier a été créé l'Agence Nationale du Sport (ANS), cogéré par l'état, le mouvement sportif, et le Medef.

L'ex CNDS sera géré par la FFA pour la partie sportive.

Nos projets :

- Un nouveau mode d'adhésion
- Ouverture au monde des entreprise
- La Formation : c'est un enjeu majeur, à haute valeur ajoutée : C'est un projet prioritaire. Sa mise en place sera longue, nous vivons actuellement une période transitoire : soyez patient et indulgent
- Évènementiel. Nous avons à cœur de continuer à organiser de grands

événements sportifs sans entamer notre capacité financière

Remerciements aux participants et aux intervenants, Dirigeants, Officiels et Athlètes

Paris 2020 : je sais qu'on pourra compter sur vous

## 20. QUESTION DANS LA SALLE

Questions/remarques de Jacques MALLET

- Remarque sur le vote sur de la cotisation, et sa difficulté d'application s'il y a un vote contre en Comité Départemental.
- Remarque sur les anglicismes de plus en plus utilisés : Baby, Runner, Master. On doit parler français !
- Remarques sur la formation : Jacques désapprouve les nouvelles mises en place des formations pour les juges, qui rend le sujet difficilement compréhensible. Il constate que les nouvelles dénominations sont des fonctions et plus des dénominations départementales, régionales.

Michel HUERTAS :

Pas de réponse car pas de question. Concernant la remarque 1 : le budget a été voté, et maintenant il faut l'appliquer.

Club : Athlétic Cœur de Fond, Edwige MILLERY Remarque plus qu'une question :

Membre d'un club parisien, étonnée du montant de la mutation de la licence Athlé Running; 160 euros pour des pratiquants loisirs, ça fait beaucoup.

Réponse Jean GRACIA, Président de la CSR Nationale : c'est une réforme de fond sur les mutations, qui a eu lieu et nous attendons de voir 2019 -2020, afin de faire une analyse.

Remarque 2 de la même interlocutrice : pourquoi pas de licence triathlon et licence Athlétisme ?

Réponse : Michel HUERTAS : cela vient du code du sport on ne peut pas prendre une licence d'une autre fédération.

Question : Olivier BOURGUIGNON du Paris Sport Club

D'où vient la phobie d'utiliser de l'anglicisme et d'utiliser running au lieu de hors stade ?

Réponse de Michel HUERTAS : ça été voté par notre Comité Directeur et nous devons l'appliquer.

Annnonce de Jean-Jacques GODARD :

La billetterie est ouverte pour le meeting Diamond League : offre aux clubs, dans une zone clubs. Nous gardons les relais inter-comités, en ouverture.

## 21. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Remerciements à tous.  
Bonne saison d'Athlé à tous

## 22. REMISE DES RECOMPENSES

Mme la Secrétaire Générale du Comité Régionale Olympique et Sportif, le représentant de la société Dynamic Athletic et Jean-Jacques GODARD remettent les récompenses.

## 23. ANNEXE COMPTES 2018

### I - COMPTE DE RÉSULTAT



CHARGES	REALISATION		PRODUITS	REALISATION	
	2018	2017		2018	2017
<b>60- Achats</b>	<b>133 448,34</b>	<b>135 206,14</b>	<b>70-Vente de produits, prestations</b>	<b>1 521 732,85</b>	<b>1 459 156,76</b>
Achats matières	52 494,17	76 402,88	Licences, cotisations	1 097 760,00	1 055 338,00
Prestation de service	57 960,26	37 711,00	Autres recettes	423 972,85	403 818,76
Achats matières non stockés	22 993,91	21 092,26			
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>309 151,22</b>	<b>312 924,69</b>	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>282 180,00</b>	<b>305 922,00</b>
Locations immobilières et mobilières	276 768,07	264 915,24	CNDS	21 000,00	87 000,00
Entretien et réparation	23 099,11	39 531,30	BOP219	71 000,00	22 000,00
Assurance	7 271,34	7 165,50	Région	174 382,00	174 382,00
Documentation	2 012,70	1 332,63	Sport Emploi	0,00	5 000,00
			FFA	15 798,00	17 540,00
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>1 013 649,39</b>	<b>804 703,93</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	231 161,69	207 414,17	Département(s)		
Publicité, publication, aides manif	51 818,07	46 356,13	Organismes sociaux (à détailler)		
Déplacements, missions	668 508,43	505 085,87	Fonds européens		
Services bancaires, affranchis, téléphone	28 184,47	27 083,97	Cnaseas		
Autres	33 976,73	18 763,77	Autres aides		
<b>63-impôt et taxes</b>	<b>22 650,25</b>	<b>14 877,54</b>			
Impôts et taxes sur rémunération	18 012,69	11 267,36			
Autres impôts et taxes	4 637,56	3 610,20			
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>474 567,62</b>	<b>381 995,31</b>			
Rémunération des personnels	329 414,72	266 629,14			
Charges sociales	133 493,09	108 102,04			
Autres charges de personnel	11 659,81	7 264,13			
<b>65-Autres charges de gestion courantes</b>			<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 400,00</b>	<b>9 500,00</b>
<b>66-Charges financières</b>			<b>76-Produits financiers</b>	<b>2 735,67</b>	<b>2 789,37</b>
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>925,59</b>	<b>774,34</b>	<b>77- Produits exceptionnels</b>	<b>10 042,40</b>	<b>15 449,22</b>
68-Dotation aux amortissements	18 115,63	16 562,31	78-Reprise de provisions	152 790,00	0,00
-Dotation pour prov charges	0,00	81 000,00			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 972 508,04</b>	<b>1 748 044,28</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 979 880,92</b>	<b>1 792 817,35</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 372,88</b>	<b>44 773,07</b>	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		

## I – COMPTE DE RESULTAT



L'ensemble de nos produits provient de nos ressources propres (73%)

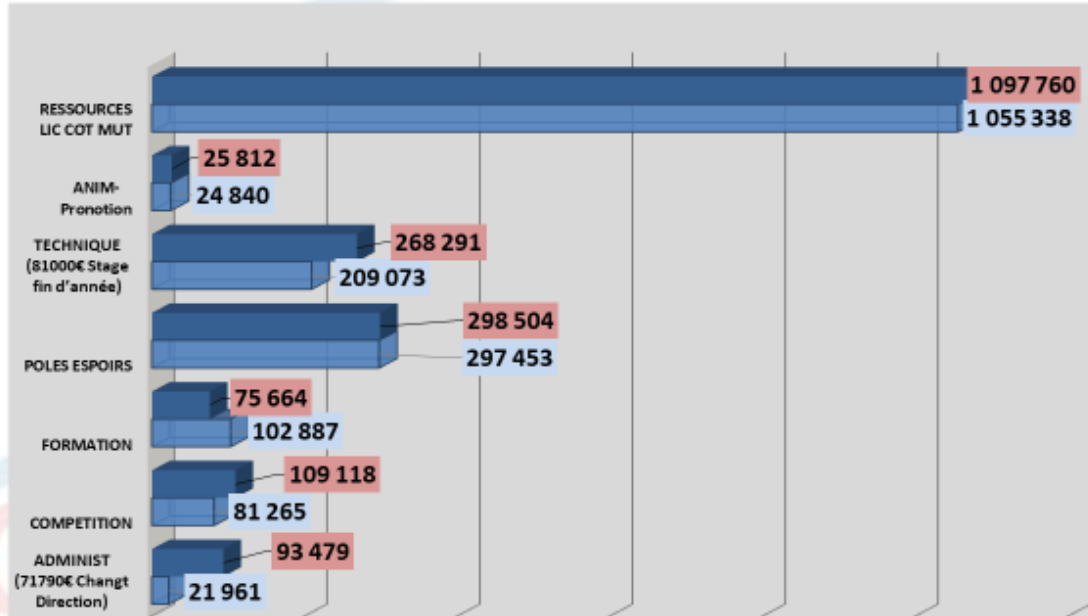
Nature du CA	Montant	%
Licences	933 899€	61,37
Cotisations	90 221€	5,93
Mutations	73 640€	4,84
Prestations de services	104 022€	6,84
Inscriptions Pôles	180 599,66€	11,87
Engagements	34 000€	2,28%
Autres	104 652,19€	6,88
	<b>1 521 732,85€</b>	<b>100</b>

## I – COMPTE DE RESULTAT



SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
<b>CNDS</b>	21 000€
<b>DRJSCS – BOP 219</b>	71 000€
<b>Région Île de France</b>	174 382€
<b>Aides fédérales</b>	15 798€
	<b>282 180€</b>

## II – REPARTITION DES PRODUITS



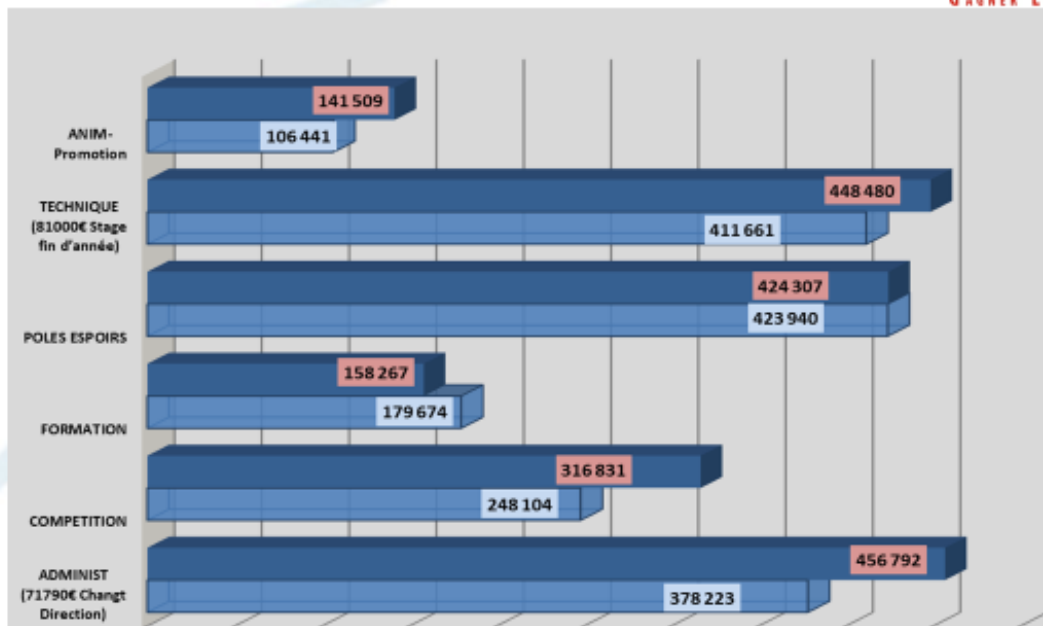
2017: Total Produits 1 792 817€

2018: Total Produits 1 979 881€

dont 152 790€ (81 000€+71 790€)  
Total Réel sur exercice: 1 827 091€

+ 1,9%

## II – REPARTITION DES CHARGES



2017: Total Charges 1 748 043€

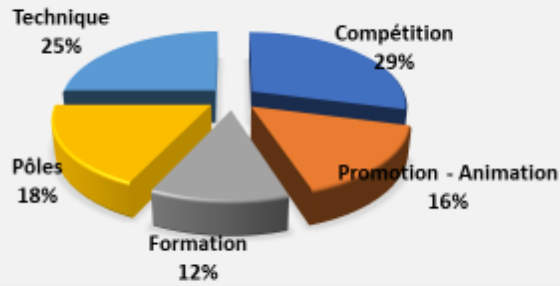
2018: Total Charges 1 972 508€

dont 152 790€ (81 000€+71 790€)  
Total Réel sur exercice: 1 819 718€

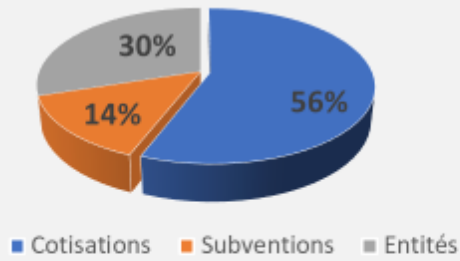
+ 4,1%



### RÉPARTITION DES CHARGES 2018



### REPARTITION DES PRODUITS 2018



LIGUE DE L'ILE DE FRANCE D'ATHLETISME

## COMPARAISON REALISATION - BUDGET



	REALISE 2018			BUDGET 2018		
	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde
ELU	63 251,67	-18 726,32	44 465,35	56 550,00	-8 500,00	48 050,00
GESTION	33 779,49	-74 753,08	-40 973,59	52 150,00	-75 290,00	-23 240,00
FOURNITURES	27 901,63	0,00	27 901,63	29 000,00	0,00	29 000,00
LOCAUX	63 758,58	0,00	63 758,58	65 000,00	0,00	65 000,00
VISSAGERIES	26 824,09	0,00	26 824,09	26 800,00	0,00	26 800,00
SALAIRES	241 342,75	0,00	241 342,75	245 080,00	0,00	245 080,00
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>496 718,23</b>	<b>93 479,40</b>	<b>363 312,81</b>	<b>474 580,00</b>	<b>83 800,00</b>	<b>380 800,00</b>
CHAMPIONNAT	186 832,44	-100 113,06	86 719,38	210 890,00	-109 265,00	111 625,00
FFA	85 565,34	-9 065,00	74 560,34	76 500,00	-20 000,00	56 500,00
MEETING	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SALAIRES	46 433,56	0,00	46 433,56	64 850,00	0,00	64 850,00
<b>COMPETITION</b>	<b>336 831,34</b>	<b>109 118,06</b>	<b>207 713,28</b>	<b>362 240,00</b>	<b>129 265,00</b>	<b>232 575,00</b>
COLLOQUES	21 601,44	-17 005,00	4 596,44	31 670,00	-16 945,00	14 725,00
DIRECTANTS	6 153,40	-5 581,26	572,14	7 260,00	-5 367,00	1 893,00
ENTRAINEURS	45 142,64	-46 580,00	-1 437,36	63 800,00	-60 685,00	3 115,00
OFFICIELS	25 585,17	-6 508,00	19 077,17	19 180,00	-5 650,00	13 530,00
SALAIRES	69 780,68	0,00	69 780,68	68 570,00	0,00	68 570,00
<b>FORMATION</b>	<b>158 267,36</b>	<b>75 464,28</b>	<b>82 803,15</b>	<b>190 080,00</b>	<b>88 647,00</b>	<b>101 433,00</b>
EALBOYNE	168 442,98	-212 969,33	-46 526,35	183 450,00	-130 515,00	52 935,00
PONTAINVILLE	138 967,47	-185 535,33	-46 567,86	217 280,00	-174 550,00	42 730,00
CENTRES	15 962,58	0,00	15 962,58	15 500,00	-8 500,00	7 000,00
SALAIRES	20 934,63	0,00	20 934,63	28 000,00	0,00	28 000,00
<b>POLES ESPOIRS</b>	<b>424 307,64</b>	<b>298 564,66</b>	<b>125 803,00</b>	<b>444 210,00</b>	<b>313 565,00</b>	<b>130 645,00</b>
EQUIPE TECHNIQUE REG.	25 885,99	-9 137,00	16 748,99	26 800,00	-2 000,00	24 800,00
WATCH	36 208,76	-12 770,00	23 438,76	55 515,00	-15 480,00	40 035,00
REGROUPEMENT	40 579,41	-31 850,00	8 729,41	66 750,00	-37 250,00	29 500,00
STAGES	359 197,13	-223 785,60	135 411,53	309 685,00	-217 500,00	86 185,00
SALAIRES	20 934,52	0,00	20 934,52	28 000,00	0,00	28 000,00
<b>TECHNIQUE</b>	<b>424 780,81</b>	<b>279 542,60</b>	<b>145 238,21</b>	<b>480 780,00</b>	<b>270 240,00</b>	<b>210 540,00</b>
DEVELOPPEMENT	17 901,01	-7 900,00	10 001,01	25 160,00	-10 500,00	14 660,00
STAND	35 726,23	-4 120,00	31 606,23	16 860,00	-4 000,00	12 860,00
MARCHE NORDIQUE	9 005,11	-10 792,00	-1 786,89	21 780,00	-7 500,00	14 280,00
POUSSINES	8 083,96	-3 000,00	5 083,96	9 850,00	-3 000,00	6 850,00
SALAIRES	89 783,16	0,00	89 783,16	52 280,00	0,00	52 280,00
<b>ANIMATION &amp; PROMOTION</b>	<b>141 509,67</b>	<b>75 802,00</b>	<b>115 697,67</b>	<b>125 980,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>100 980,00</b>
LICENCES		-93 899,00			-97 952,00	
COTISATIONS		-90 231,00			-90 141,00	
MUTATIONS		-73 640,00			-69 500,00	
		0,00	-3 097 760,00			-1 097 593,00
RESSOURCES	0,00	1 097 760,00	-1 097 760,00	0,00	1 097 593,00	-1 097 593,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 972 568,04</b>	<b>1 979 884,92</b>	<b>-7 316,88</b>	<b>2 078 290,00</b>	<b>2 068 200,00</b>	<b>70 090,00</b>

## III - BILAN

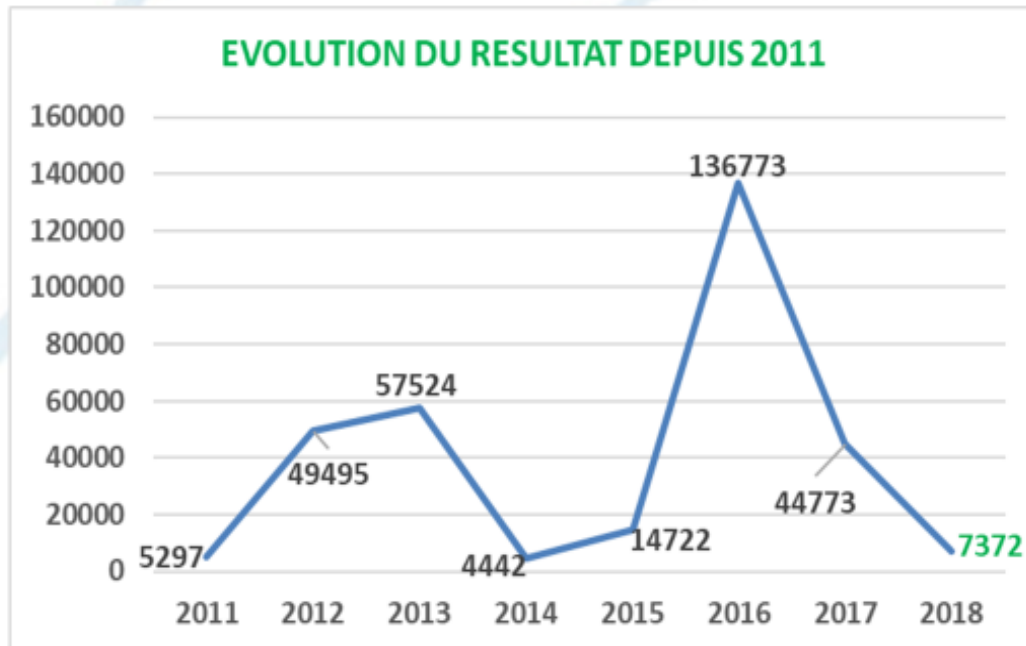


ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2018		Exercice N-1 clos le 31/12/2017		PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2018		Exercice N-1 clos le 31/12/2017	
	BRUT	AMORT.	NET	NET		NET	NET		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>				
Immobilisations incorporelles					- Fonds associatif sans droit de reprise	455 925,82	411 152,35		
- Logiciel informatique	2 547,48	2 547,48	0,00	0,00	- Résultat de l'exercice	7 372,89	44 773,87		
Immobilisations corporelles					- Report à nouveau	70 000,00	70 000,00		
- Matériel technique	88 238,83	57 815,04	30 423,79	38 891,39	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>533 298,70</b>	<b>525 926,22</b>		
- Matériel de Bureau et Informatique	39 676,66	32 537,74	7 138,92	7 516,03	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>162 790,00</b>		
- Mobilier de Bureau	13 898,13	13 898,13	0,00	0,00					
- Matériel Roulant	12 995,00	12 995,00	0,00	0,00	<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>				
Immobilisations financières					- Comptes Club	343 928,25	372 064,78		
- Dépôts et Cautionnements	14 547,63	0,00	14 547,63	15 216,24	- Comptes FFA	300,00	340,00		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>171 903,73</b>	<b>119 793,39</b>	<b>52 110,34</b>	<b>61 623,66</b>	- Dettes fournisseurs et compte rattachés	137 308,80	157 952,48		
					- Autres dettes	135 011,70	99 930,69		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>S/TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (II)</b>	<b>616 608,75</b>	<b>630 287,95</b>		
Avances et acomptes sur factures					<b>Dettes Fiscales et Sociales</b>				
Acomptes sur factures	36 895,20		36 895,20	5 576,20	- personnel	21 231,97	23 596,32		
Créances					- organismes sociaux	42 104,50	59 416,35		
- Comptes Club	2 895,95		2 895,95	3 449,05	- autres impôts et taxes assimilés	9 601,19	9 008,55		
- Autres + FFA	32 954,35		32 954,35	31 805,65	<b>S/TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES (III)</b>	<b>72 937,66</b>	<b>92 081,22</b>		
- Subventions à recevoir	174 382,00		174 382,00	44 629,20	<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (IV)</b>	<b>689 546,41</b>	<b>722 369,17</b>		
- Produits à recevoir	44 708,00		44 708,00	51 053,87	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (V)</b>	<b>673 155,17</b>	<b>653 444,33</b>		
<b>S/TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>291 835,50</b>		<b>291 835,50</b>	<b>136 513,97</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 906 000,28</b>	<b>2 064 529,32</b>		
<b>Trésorerie</b>									
Valeurs mobilières de placement	1 493 348,83		1 493 348,83	1 790 613,16					
Disponibilité	53 369,97		53 369,97	60 770,64					
<b>S/TOTAL TRESORERIE (III)</b>	<b>1 546 718,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1 546 718,80</b>	<b>1 851 383,80</b>					
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)</b>	<b>1 838 554,30</b>	<b>0,00</b>	<b>1 838 554,30</b>	<b>1 987 897,77</b>					
<b>CHARGES CONSTATES D'AVANCE (V)</b>	<b>15 335,84</b>		<b>15 335,84</b>	<b>15 007,89</b>					
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 025 793,67</b>	<b>119 793,39</b>	<b>1 906 000,28</b>	<b>2 064 529,32</b>					

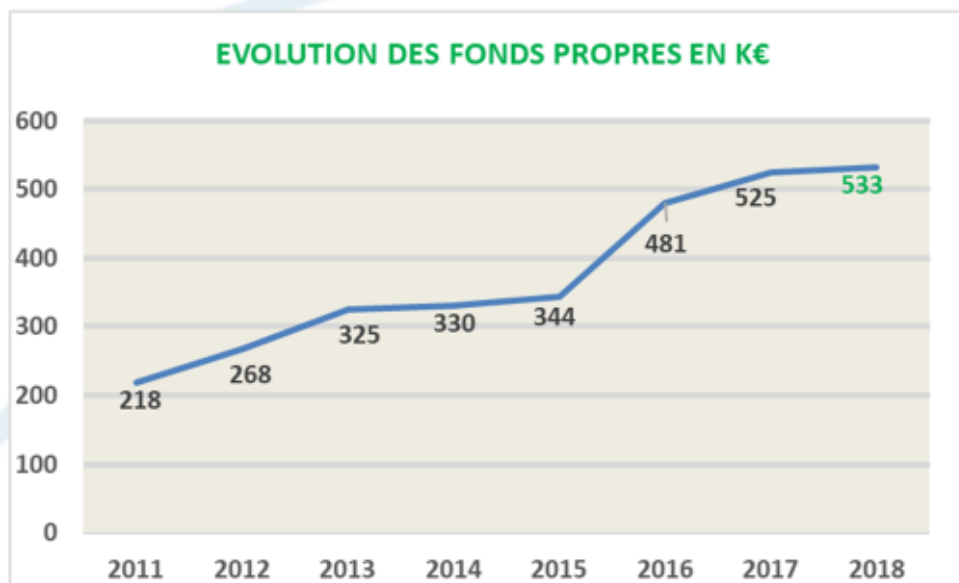
## III - BILAN



### LES RESULTATS DEPUIS 2011 EN €



## III - BILAN



En 2017, les fonds propres représentaient 3,5 mois de fonctionnement. En 2018, ils représentent 3,3 mois.



# NOS PROPOSITIONS



*A APPROUVER APRES LE RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES*

1. Affectation du résultat comptable 2018 de 7 372,88€ au fonds associatif
2. Report à nouveau de 70 000€.  
Affectation à des actions pour les clubs et leurs adhérents



LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE D'ATHLETISME

## 24. ANNEXE BUDGET 2019

## Présentation Budget 2019

*Révision possible à mi juin*



Le budget est construit selon les trois axes principaux de la comptabilité analytique :

**Les ressources LIFA**

**Les entités de Gestion**  
ADMINISTRATION / FONCTIONNEMENT

**Les entités d'actions**  
COMPETITIONS - FORMATION – POLES ESPOIRS  
TECHNIQUE – ANIMATION PROMOTION

*Présentation de l'approche globale pour la détermination des ressources et des axes stratégiques retenus par poste pour la prévision budgétaire des dépenses.*

## Approche globale



• Charges : 1 840 480 € - Produits : 1 840 480€

Un budget 2019 équilibré établi sur la base des éléments suivants:

- Le manque de visibilité sur l'évolution des aides de l'Etat (choix d'un report à l'identique du montant des subventions CNDS et BOP 2019, hors subventions exceptionnelles),
- Le renforcement de nos actions dans le cadre du plan de développement fédéral,
- La volonté de rester une Ligue de « Compétition »,
- La nécessité de renforcer la structure au niveau du personnel pour mieux répondre :
  - à nos missions régaliennes
  - aux ambitions d'actions de développement et de formations.

## Approche globale

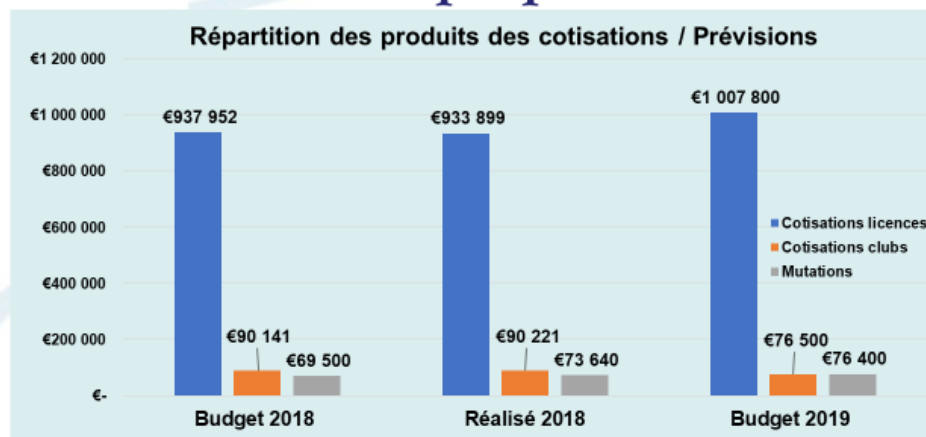


Cette orientation stratégique nécessite un besoin de renfort des ressources propres de la LIFA pour:

- Préserver la qualité de service et l'accroître
- Maintenir notre autonomie, notre indépendance financière.

**Le budget intègre donc une réévaluation des cotisations.**

## Ressources propres LIFA



Budget 2018: 1 097 593€

Réalisé 2018: 1 097 760€

Budget 2019: 1 160 700€

## Axes stratégiques retenus par poste pour la prévision budgétaire des dépenses



ADMINISTRATION	412 350 €	Elus : Prévision d'une AG supplémentaire (en 2020 mais sur N), En augmentation: l'entretien des locaux, Revalorisation des dépenses de gestion, fournitures, messageries.
COMPÉTITION	292 860 €* *	(Pas de championnats France Jeunes, ni de Gay Games...) Retour du meeting LIFA : 9 200 €, Prise en compte des Interclubs dans le calcul des indemnités jurys, et indemnisation étendue aux jeunes juges pour les encourager, Création/Test championnat LIFA trail court.
FORMATION	185 830 €* *	Renfort des actions de formation actuelles, mise en place des nouvelles modalités dans le cadre de la mise en place de l'OFA.
POLES ESPOIRS	416 350 €	Moins d'effectifs (Avec PNPO FFA à Fontainebleau). Frais d'inscriptions stables.
TECHNIQUE	381 390 €	Un match en moins pour des raisons de calendrier, Renforcement des actions de regroupements.
ANIMATION PROMOTION	151 700 €* *	Nouveau site Web, Augmentation des actions de développement: marche nordique et Athlé Forme Santé, Jeunes: journée supplémentaire de Poussinades en juin.
<b>TOTAL</b>	<b>1 840 480 €</b>	

\*Impact du recrutement

## LES COTISATIONS – LES AXES RETENUS



- Un nombre de licences stable
- La part fixe Club reste inchangée: 105€
- Intégration de la part variable de 1,10€ dans le prix de la cotisation
  - Revalorisation de la part ligue de chaque type de licence

Type de licence	Catégories	LIFA Saison 2018-19		LIFA Saison 2019-20	
		LIFA	Part variable	Augmentation	Total
Découverte	BA/EA/PO	14,50 €	1,10 €	1,40€	17,00 €
Compétition 1	BE/MI	14,50 €	1,10 €	1,40€	17,00 €
Compétition 2	CA/JU/ES/SE/MA	33,50 €	1,10 €	1,40€	36,00 €
Encadrement	MI/CA/JU/ES/SE/MA	14,50 €	1,10 €	0,40€	16,00 €
Entreprise	MI/CA/JU/ES/SE/MA	4,00 €	1,10 €	2,90€	8,00 €
Santé	CA/JU/ES/SE/MA	4,00 €	1,10 €	2,90€	8,00 €
Running	CA/JU/ES/SE/MA	4,00 €	1,10 €	2,90€	8,00 €

FIN DE DOCUMENT